PARIS (MPE-Média) – M. Pascal Roger, directeur du développement de Cofely Services et adhérent du Syndicat national de l'exploitation climatique et de la maintenance (SNEC), organisation membre de la Fédération des services énergie environnement (Fedene), a été élu récemment à la présidence du SNEC. Il succède à M. Jean-Claude Boncorps pour un mandat de 3 ans.





Pascal Roger (ph SD SNEC 2012)

Diplômé d'HEC, M. Pascal Roger, 58 ans, a débuté sa carrière en 1979 dans le groupe Entrepose où il a évolué durant 6 ans. Il a ensuite travaillé pour GTM comme Secrétaire Général de GTM International puis Directeur Général de SOPOL au Portugal.

En 1993, il a rejoint le groupe Gdf-Suez (Suez) : tout d'abord chez Cofely (Elyo) où il dirige Climespace (1993-1998) parallèlement au groupe INES (1995-1998). Il a ensuite été nommé Directeur Général de Cofely Ile-de-France et PDG de Novergie Ile de France. En 2000, Pascal Roger eset devenu Directeur des Affaires Internationales du groupe Suez. Il est, depuis 2006, le Directeur du développement de Cofely Services.

Parallèlement à son parcours, Pascal Roger s'est toujours impliqué dans les activités de la Profession. Il a notamment été le Président du groupement régional Ile de France de Fedene de 1993 à 1998.

Un enjeu majeur

« Alors que la transition énergétique se confirme comme un enjeu majeur pour notre pays et un axe prioritaire de notre gouvernement, nous devons plus que jamais nous mobiliser collectivement pour faire connaitre l'engagement et la contribution de notre profession en faveur de l'efficacité énergétique et environnementale », déclare le nouveau président du SNEC.

« Ainsi, nous devons, en liaison avec toutes les parties prenantes, proposer des solutions concrètes et économiquement viables sur la rénovation thermique des bâtiments, mais aussi faire reconnaitre toute la contribution que peut apporter à court terme un management efficace dans la durée de la performance énergétique à travers nos prestations d'exploitation.», a ajouté M. Pascal Roger lors de son élection.

NDLR - A propos de FEDENE et du SNEC : FEDENE, Fédération des services énergie environnement, regroupe plus de 500 entreprises (de la TPE à la multinationale) qui gèrent et optimisent la performance énergétique des bâtiments, publics ou privés, résidentiels, tertiaires ou industriels. Elles réalisent 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France (et autant à l'étranger) et y emploient plus de 60 000 salariés.

Ces entreprises s'engagent sur :

- la garantie de résultat d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique et participent activement à la promotion du Contrat de Performance Énergétique (CPE),

- la gestion rationnelle du bouquet énergétique, avec développement de la proportion de chaleur renouvelable, notamment via les réseaux de chaleur,

- la maîtrise des effluents et la réduction des émissions de CO2. Membre de FEDENE, le SNEC, Syndicat national de l'exploitation climatique et de la maintenance, regroupe 60 entreprises et leurs filiales, dont le chiffre d'affaires s'élève à environ 3 milliards d'euros.

Plus de détails sur :

www.fedene.fr